

Action de grâces

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 11

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-247881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sacrer l'argent destiné aux malheureux à une propagande électorale. En tout cas, l'argent du parti libéral a, comme il y a quatre ans, brillé par son absence, et on a pu du moins se convaincre que, hormis trois visiteurs, ce sont les catholiques, et eux seuls, qui ont rempli l'escarcelle destinée à soulager les familles pauvres. C'est caractéristique cette entente des radicaux à faire, d'instinct, ou par mot d'ordre, le vide autour de nos fêtes de charité. Les grands Maçons qui vantent leurs idées humanitaires ne se sont pas hasardés dans ces parages : ils se contentent de tirer les sous de la clientèle conservatrice, sans lui en rendre jamais, sous aucune forme !

Une œuvre peu connue, qui est également tout à l'honneur de nos dignes chrétiennes, est l'Œuvre des catéchismes. Pendant un à deux ans avant leur première communion, des enfants de familles ouvrières, à qui le père ou la mère n'aurait pas le temps d'apprendre le catéchisme, reçoivent, chaque semaine une ou deux fois, des leçons de dames et demoiselles qui se consacrent à la tâche, parfois bien ingrate, de compléter leur instruction religieuse.

Près d'une centaine de jeunes fillettes, parfois de jeunes garçons aussi, sont de cette manière préparés avec soin à ce grand acte de leur vie : la première communion. S'ils sont indigents, l'Ouvroir les habilte pour ce jour-là des pieds à la tête, et ainsi double bonneactions'accomplit simplement, modestement, sans ostentation et sans bruit.

Était-il hors de propos de... dénoncer cette œuvre touchante à la sympathie de mes lecteurs, à l'imitation de mes lectrices ? Non. Car elle n'est pas assez répandue, et dans tous nos chefs-lieux de districts, dans toutes nos localités rurales un peu importantes, comme Bonfol, Courgenay, Noirmont, Les Bois, etc. un groupe de femmes chrétiennes devrait accepter cette noble mission. Quel puissant secours pour le pasteur ! Quelle garantie consolante que l'enfant le plus humble, le moins bien doué, est, lui aussi, suffisamment instruit et préparé !

Maintenant que le catéchisme est banni de l'école, on ne saurait trop prendre tous les moyens de combler ce vide énorme.

À Paris, le berceau de toutes les œuvres d'évangélisation et de bienfaisance, celle du catéchisme est l'objet d'une attention toute spéciale. Elle date de 1828.

C'est Mgr Richard, coadjuteur du cardinal Guibert, qui, le 10 mars 1886, réunit les premiers éléments de cette utile fondation dont il confia la direction à Mgr d'Hulst. Donc au lendemain de la proclamation de la neutralité scolaire maçonnique.

Alors déjà l'œuvre des catéchismes comprenait 6 ou 7.000 enfants, quelques centaines de dames et était établie sur 8 paroisses.

En 1890, on comptait : 44 paroisses, 784 dames et 12.000 enfants ; en 1894, 65 paroisses, un millier de dames et 15.000 enfants.

Enfin actuellement, cette œuvre comprend toutes les paroisses de Paris, 2.000 dames catéchistes et 22.835 enfants. Ajoutons que 21 diocèses de France sont agrégés à l'œuvre de Paris.

Faisons-en autant en Suisse !

Est-ce fini avec Dreyfus-Zola ? La débâcle est-elle définitive ? On peut le penser à voir la colère des journaux allemands et italiens qui n'ont pas de mots assez cruels à lancer à la France, à cause du verdict du jury de la Seine.

Le *Berliner Tagblatt*, dont le correspondant parisien appelle les officiers français des « prétoriens vendus », écrit : « Nous avons mis au tombeau notre dernière espérance de vivre avec la France sur un pied de paix. »

La *Post* dit que la condamnation de Zola est la victoire du chauvinisme. Elle ajoute : « L'Al-

lemagne a le devoir de veiller, parce que la France sera peut-être entraînée dans des voies nouvelles. »

Zola, grâce aux Allemands, ne peut donc dire : « Je reste seul ! » D'après l'*Intransigeant*, il aurait même reçu dimanche un colis postal enveloppé de toile grise, contenant une série de carnets ; les feuillets en étaient couverts de signatures dont le nombre peut être évalué à soixante mille environ. En tête de chacun de ces carnets étaient inscrites les lignes suivantes :

« Hommage à Emile Zola, grand et héroïque défenseur de la justice et de la vérité. Les Allemands reconnaissants. »

Ce recrutement de signatures a été organisé, paraît-il, par le journal autrichien *Der Wag*, dont les tendances pangermaniques sont bien connues.

On dit aussi qu'un riche américain, Russel Peabody, propriétaire du palais historique des Contarini, à Venise, patrie de Zola, offre ce luxueux palais au père des *Rougon-Macquart* pour y subir sa peine.

Une fois en Italie, Zola serait chez lui. Il pourrait y rester et... se mettre à insulter l'armée italienne.

En tout cas, le quatrain lancé à propos de sa condamnation est bien de circonstance. Donnons-le comme épilogue de cette vilaine histoire :

L'Œuvre entreprise, en un four noir,

En une *Débâcle* s'achève.

La révision fut le *Rêve*.

Le verdict devint l'*Assommoir*.

Un passant.

LETTRE PATOISE

Rédaction du PAYS du Dimanche

ÇOCI ÇOLI

I voi bin que le patois veut rebèye lai pu belle des langues, grâce à *Pays di Duemoine*. I ne veu pe dire que ce veleuche djemai être lai pu aigièr ai rateni ni lai pu méchaine, pouèche que ai y é lai langue des fannes, qu'an ne m'en paileuche pe. C'à céli qu'ai ferait bon rateni, lo diale y piédrait bin son laitin. Po ios teni lai langue, an on dje fait un gros moncé de remèdes ; moi, ai me sanne qu'ai n'y en é qu'un : c'à de lai copai, Po lai langue, les fannes sont tu les mêmes, qu'ai s'appelechin Doroté, Mairie, Maiyenne, Fanchon, Lison, to ço que vos vouérai. — Adgedeu léchan in pô les fannes tranquilles, ai peu pailant des djenatches, c'à aidé lai même tchouse, an sai bin tu que les fannes ai peu les sorcières c'à kif kif houriko.

Ai y é dje longtemps de çoli, c'était bin devant les Kaiserliks, le papon de mon papon allai tō les sois à lōvre en enne mageon vou qu'an ne pailaie encoué de lai loi chu lo raitchetaige des tchemins de fié, an ne yi djazai ran que des djenatches. In des lōvrous, c'était, i crai, lo thiusin de mon papon, étaï encoué pu pavrou que to les âtres. To di temps des aivants, ai voyai des djenatches ai tcheva chu yo écouver, qu'alain à saibait. I vos lèche pensai se ai laivai pavou, maimé ai grulai encoué pu, thien qu'an yi pailai d'enne grosse bête que voyai-djai to les sois poi lo velaidje. Cte bête-li, an y diai lai bête di Bout dedo. Ai paraît qu'elle se leudjeai en ci quart-li ; i crai bin, pouèche que c'à li que demouère ço qu'an poérait aipelai lai craimme di velaidje. I vo dirai que lo thiusin de mon papon n'étaï pe in pouyou : dain ci temps-li, les dgens voidjin brâment des berbis, ai peu lu aivai lo belin. In soi donc, que mon hanne s'en allai an l'ôta, ai fesai bin neû, to d'in cō, ai voyié dou euyie que lo ravouétin, ai peu qu'épuin c'ment des tchairsbons. Ai-

lairme ! qu'ai se pensé, c'à l'ai bête di Bout dedo. Mon hanne se tchaimpé ai djenouyon, ai peu en djoijnin les mains, ai crié : De lai pai de Dué thiù à-ce que t'é ? — Lai bête ne dié ran ; elle s'avainçait aidé contre lu. — pensai in pô s'ai l'aivai tchâ — i n'vos vouéroupe aichurie qu'ai ne fesé ran dain sai thiulatte. Quoi qu'ai l'en feuche, lai bête veniait aidé contre lu : lu aivai aidé pu pavou. Thien qu'elle feu to pré, diaille m'em poitchai — ai djurai in pô, — ai voyié que c'était son belin ! Ai paraît qu'ai l'aivai rébiai de l'enfromai, ai pe cte pouère bête rôlai poi lo velaidje. Vo velai craire qu'ai-pré çoci, ai n'eu pu pavou. c'était la maimme tchouse que devaint. — L'hichtoire qu'i vo raiconte, c'à lai vérité. I vo dirō bin dains qué velaidje çoli s'a pérait ; main i ai pavou que vo se ne foteuchin de no. Nos en voyan dje prou, hein Léon ! ! ! !

*Sucrôta d'lai foirêt
ai 1^e Tchalmé de pipe.*

Action de grâces

Benedicite omnia opera
Domini Domino.
Dan. 3

Petits oiseaux, dans le feuillage,
Vous louez Dieu
D'avoir fait votre doux langage ;
Le beau ciel bleu,
L'onde où chacun se désaltère,
Mouvant trésor ;
Le gazon, manteau de la terre,
Les épis d'or ;
La feuille où, par l'aube posée
Bien doucement,
Tremble une goutte de rosée,
Vrai diamant ;
L'astre roi qui, dans son domaine,
L'azur des cieux,
Avec majesté se promène,
Tout radieux ;
Le chœur des étoiles brillantes
Qui, chaque nuit,
Présentent leurs clartés vacillantes
Au jour qui fuit ;
Le gai ruisseau de la prairie
Qui, bondissant,
A la rive humide et fleurie
Cause en passant ;
Le vent qui dans les bois soupire,
Disant aussi
Que Dieu de son immense empire
A grand souci.
Dans cette nature si belle
Rien ne se perd ;
Seul parfois l'homme ingrat, rebelle,
Manque au concert.
Au lieu de prier, il blasphème,
Il semblerait
Qu'il porte son beau diadème
Bien à regret.
Puisque ta place est la première,
Fils de la Croix,
Ouvre les yeux à la lumière,
Adore et crois !

A. S.

Avis industriels et commerciaux

Envois de messagerie à destination de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. — Il est arrivé très souvent ces derniers temps, que l'administration des douanes britanniques s'est vue dans l'obligation de s'opposer à l'introduction en Grande-Bretagne et en Irlande d'envois de marchandises avec valeur déclarée, parce que la valeur réelle du contenu n'était pas indiquée dans les *déclarations de douanes*. A ce sujet, nous faisons remarquer que les montres de toutes sortes rentrent dans la catégorie des envois de marchandises et que, pour chaque catégorie de marchandises, la valeur entière